Communiqué du Collectif Septembre Décembre '69 (CSD'69)

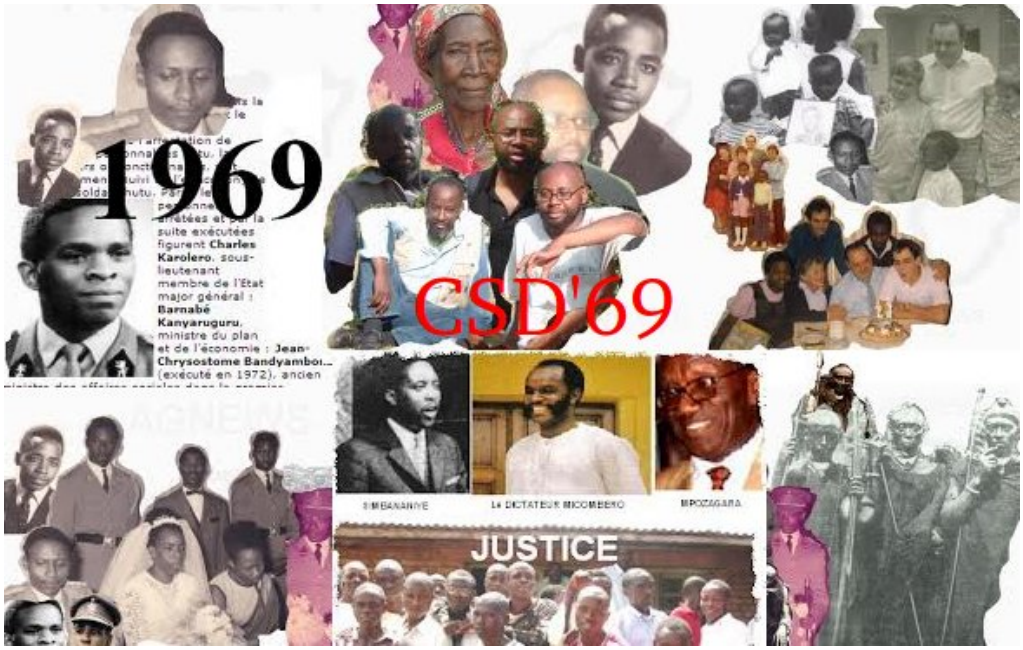

Le Collectif Septembre Décembre 1969 - CSD'69 - se souvient des morts assassinés injustement à Noël en 1969 au Burundi

Un peu partout dans le monde entier (Belgique, Suisse, France, Hollande, Canada, Australie, Chine, Burundi, Afrique du Sud ...), en ce mois de décembre 2013, des citoyens burundais se souviennent des leurs, assassinés sauvagement et injustement, au soir de Noël 1969 par la Dictature militaire burundaise sous Micombero. Depuis, les membres du Collectif Septembre et Décembre 1969 (CSD'69) souhaitent justice et réparation.

En décembre 1969, des centaines de citoyens burundais passèrent sous les armes. Les familles des victimes évoquent le chiffre de 500 exécutions. 300 Burundais avaient fui le Burundi devenant réfugiés.

Voici une liste de quelques unes des victimes de 1969 :

Bazayuwundi Mathias,(matricule S0034, camp Ngozi);
Barnabé Kanyaruguru, ministre du plan et des travaux publics;
Bambasi (Militaire);
Bahoyiki Emmanuel (Adjudants ou candidats officiers);
Bitariho Ferdinand, Directeur Général de la Bralima;
Bahoyiki(Militaire);
Bandyambona Jean-Chrysostome;
Buzirukanyo François;
Bacakuyabo Joseph;
Babonangenda Gaspard;
Bagwagure Gabriel;
Cimpaye Joseph *(Il est mort en prison en avril-mai 1972);
Gahungu Marc (Abbé, Econome Général du Diocèse de Ngozi) ;
Henehene Cyprien, ancien ministre de la Santé (qui aurait succombé au cours de l'interrogatoire) ;
Kabura André, ministre de l'économie (ingénieur civil);
Karolero Charles, (matricule S0003, G4) sous-lieutenant membre de l'Etat-major général (aurait été enterré vivant) ;
Katariho Nicodème, (matricule S00033);
Kabura Jean;
Kanyaruguru Barnabé;
Mbanje Jean-Baptiste (Militaire);
Nahimana Joseph (Médecin);
Ndayahundwa Anselme (inspecteur général des finances) *(Il est mort en prison en avril-mai 1972);
Ndoreraho Balthazar (ministre des affaires sociales sous le Royaume Ingoma y'Uburundi);
Ngeze Gabriel (Abbé) ;
Nicimbikije Grégoire, vice- ministre de l'économie;
Niyonkuru Frédéric (Militaire);
Ntirirundura Zacharie (Militaire);
Ntukamazina François;
Ntaconayigize Martin;
Nzosaba (Militaire);
Ncahoruri Léonard;
Ngenzirabona Samuel;
Niyongabo Léonidas;
Nzobonimpa Pie;
Ninteretse Isaac;
Ndikumana Véron;
Ruranika (Militaire);
Sayumwe Simon;
Simbizi Mathias;
Singira Cyprien;
Tungishaka Jean Baptiste (Militaire);
etc.

(Ceux qui souhaitent rajouter des noms E-mail: - collectif.septdec69burundi@gmail.com -)

Un grand nombre seront exécutés entre le 20 et 25 décembre 1969, condamnés à mort. D'autres auront un sursis et seront assassinés pendant le Génocide de 1972.

Tous les conjurés de 1969 subiront de pires tortures lors de leur détention. Les principaux responsables de ces exécutions massacres sont entre autres : Micombero Michel, Président de la République ; Mpozagara Gabriel, Procureur Général de la République ; Nkoripfa Damien, Président de la Cour martiale; Ntungumburanye Jérome; Rusiga Paul ; Niyonzima Félix; et M. Simbananiye Arthémon.

Le CSD'69 -Collectif Septembre Décembre 1969 - demande au gouvernement du Burundi de reconnaître l' - état de victime - de tous ces Burundais, condamnés à morts injustement et à tord en 1969 par la Dictature.
Lorsque l'on observe l'origine sociologique des citoyens burundais exécutés en 1969, bon nombres étaient apparentées aux victimes de décembre 1965 (M. Joseph Bamina, M. Patrice Mayondo, M. Emile Benyuje -Benyaguje, M. Ntimpirangeza, M. Pierre Burarame, M. Léonard Ncahoruri, M. Joseph Miburo, ...), exécutés au stade Prince Rwagasore.
Dans une lettre adressée au dictateur Michel Micombero en 1968, le Ministre de l'Information d'alors, Martin NDAYAHOZE (assassiné en 1972), dénonçait sans détours l'existence d'un plan que l'on dénomma plus tard "PLAN SIMBANANIYE". Cette preuve tend à confirmer que ces massacres de 1969 faisait parti du plan concocté avant l'Indépendance consistant à faire disparaître le vieux Royaume des Burundi.

Aujourd'hui, 44 ans après, le CSD'69 se réjouit de voir un Burundi qui soit sorti de la Dictature des régimes militaires (Micombero, Bagaza, Buyoya) qui, selon certain auteur, aurait fait des Millions de victimes Burundais. De plus, comme le révèle le Président du Burundi, les Burundais ont retrouvé la paix et la sécurité.
D'énormes efforts ont été concrétisés par l'Etat autour d'une dynamique de mise en place d'une justice transitionnelle au Burundi.
On citera en exemples : -la mise en place de la CNTB (Commission Nationale Terres et autres biens); - la possibilité pour les veuves encore vivantes ou des anciens fonctionnaires qui avaient trouvé refuge à l'étranger de pouvoir jouir de la pension de leur défunt ; - l'accueil à visage humain qui a été réservé au million de rapatriés depuis quelques années ; etc.
Ces actions semblent aller dans le bon sens. Elles rendent justice aux victimes de la Dictature militaire.
Cependant la libre circulation de personnes responsables de ce crime d'Etat de 1969 (tel M. Arthémon Simbananiye, M. Gabriel Mpozagara, M. Paul Rusiga, etc.) peine beaucoup les nombreuses familles de victimes.

Voici quelques revendications du CSD'69 à l''Etat du Burundi, afin qu'une véritable culture de réconciliation nationale puisse apparaître dans le processus de la mise en place progressive de la Commission Nationale Vérité Réconciliation (CNVR). Le gouvernement Nkurunziza doit pouvoir :

- encourager l'organisation des cérémonies de levée de deuil des membres des familles, disparus au cours de ces années meurtrières passées sous la Dictature. En mettant en place, une Commission Nationale chargée d'aider les familles des victimes à savoir comment leur défunt a été tué, où il a été enterré (peut être aider à trouver son corps et l' identifier comme l'on a fait en 2012 avec le groupe bénévole chargé d'identifier le corps de Feu Ntare V - Charles NDIZEYE) ... ;

- mettre en route un gigantesque plan d'aide (ou de solidarité) afin de secourir les nombreuses familles des victimes de la Dictature à travers toutes les communes et collines du pays;

- légiférer afin de laver les blessures qu'ont enduré les enfants des victimes pendant cette dictature sans nom où ils ont grandi avec le sobriquet d' -abamenja- "traîtres" à la nation et dont certains en ont gardé des séquelles irréparables ;

- établir clairement les responsabilités des personnalités encore en vie qui ont soutenu cette dictature et dire le droit sans complaisance aucune ;

- donner les moyens de l'Etat aux millions de victimes de la DICTATURE SANGLANTE pour pouvoir bénéficier de services d'un Tribunal Spécial pour que "justice" puisse leur être rendue un jour;

- faire reconnaître le Génocide du Burundi commis sous la Dictature militaire burundaise auprès des Nations Unis;

- et créer un Musée du Génocide du Burundi, avec un Monument pour que plus jamais çà ...

Toutes ces actions contribueront à ce qu'un jour les victimes Barundi de la Dictature et leurs familles éprouvées puissent toutes dire un jour : "J'aime mon pays le Burundi car il m'a rendu JUSTICE" ! "Cette réhabilitation des victimes" sera de nature à contribuer à la réconciliation nationale.

CSD'69 / Bruxelles, le 26 Décembre 2013.

E-mail: collectif.septdec69burundi@gmail.com
Site: http://burundicollectif69.blogspot.com/
Facebook: https://www.facebook.com/people/Csdsoixanteneuf-Burundi/100007457284613